

REUNION DES PRESIDENTS POINT SANTE SECURITE PROJETS 2017

RESULTATS 2016 :

En complément des informations données lors de l'AG du 7 Janvier dernier, les statistiques fournies par la FFCT établies sur 2738 déclarations répertoriées montrent :

Que 40% des accidents sont causés par des infrastructures mal entretenues ou inadaptées.

Que 50 % sont la conséquence du comportement est plus particulièrement de l'inattention du cycliste.

Que 70 % se sont produites sur les routes dont 45% en ligne droite.

Que 63,6% des accidents mortels (150 sur l'année) sont dus à des problèmes cardiovasculaires.

Ces statistiques sont hélas comparables à celles des années précédentes. Elles valident totalement les axes d'actions privilégiés du CODEP 43 :

1. Proposer aux instances en charge des routes (Communes, Communautés de communes, Département) des plans d'améliorations et en particulier les actions identifiées comme prioritaires.
2. Mettre en place des actions de sensibilisation au risque et de formation afin d'améliorer le comportement des adhérents au cours des sorties.
3. De plus en plus de clubs du CODEP 43 exigent avec raison un certificat médical annuel d'aptitude compte tenu des statistiques sur le risque cardiovasculaire.

COMPTE-RENDU DU COREG ARA DU 20 FEVRIER :

Notre CODEP était représenté par Philippe Best et Patrick Escoffier

1. 2 réunions annuelles de ce comité sont prévues, ce qui paraît raisonnable.

2. Le certificat médical d'aptitude n'est demandé par la FFCT que tous les 5 ans mais avec un questionnaire annuel à remplir par l'adhérent. Cette position paraît très discutable pour la plupart des clubs de Haute-Loire qui pensent que les adhérents doivent être plus protégés.

3. Axes de travail :

a. Santé :

a .1. Conférences sur la prévention des risques cardio-vasculaires

a .2. Préparation d'un diaporama sur le maintien et l'entretien corporel

b. Comportements: mise en place d'un stage maniabilité individuelle et comportement en groupe : en cours de test.

c. Premiers soins : Le conseil est de former un maximum d'adhérents : en cas d'accidents les pompiers n'arrivent pas de suite.

d. Aménagements: Les documentations de la FFCT et du CEREMA, pourtant disponibles sur le site FFCT, ne sont pas suffisamment connues. Une information de chaque COREG par la Commission Fédérale est prévue (dernier trimestre 2017 pour ARA).

e. Défauts d'infrastructures et relations extérieures :

e.1. Remonter les infos au délégué CODEP si nécessaire.

e.2. Entretenir les relations avec les services techniques routes, les communautés de communes et les communes.

f. Statistiques accidents : tableau excel d'Allianz incomplet ; statistiques FFCT disponibles sur le site internet.

La diffusion du compte rendu détaillé de cette réunion aux Présidents de clubs et aux délégués sécurité assurée par JMDELORME.

PROGRAMME 2017 :

1. Réunion des Délégués sécurité des clubs le mercredi 22 mars à 19H au Château des Evêques à Monistrol.
2. Réunions avec les pôles techniques Le Puy, Craponne et Monistrol à programmer en début d'année.
3. Réunion avec le Conseil Départemental à programmer en octobre.

JMDELORME le 24 février 2017